

PROJET D'ECOLE 2005 / 2008



Ecole Henriette BONIN

Route de la Pérouse - B.P. 1388 Saint-Pierre

97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Téléphone : 05 08 41 40 13 - Télécopie : 05 08 41 57 03

E-mail : henriette-bonin@ac-st-pierre-miquelon.education.fr

PROJET D'ECOLE 2005 / 2008

I. Présentation de l'école Henriette Bonin

- A. L'organisation pédagogique
- B. Les moyens humains
- C. Les moyens matériels

II. Projet de l'école pour les années 2005 / 2008

- A. Le dépistage et le suivi des enfants en difficulté par une remédiation active dans la concertation
- B. Une éducation à la citoyenneté
- C. Le respect de l'environnement
- D. L'amélioration du langage oral
- E. L'initiation à la sécurité routière et domestique
- F. L'ouverture vers les cultures
- G. Le développement des activités nécessitant l'usage des outils informatiques

I / Présentation de l'école Henriette BONIN

A / l'organisation pédagogique

Depuis la rentrée 2000 / 2001, cette école des quartiers périphériques de la commune de Saint-Pierre est gérée par une nouvelle équipe. Les effectifs sont en constante progression et une nouvelle classe a même été ouverte en 2001, permettant ainsi d'accueillir tous les enfants âgés de 2 à 8 ans (cycles 1 et 2).

Le tableau suivant présente l'évolution des effectifs pour les 15 dernières années (comptabilisés le jour de la rentrée). Malgré une baisse de la natalité dans l'Archipel depuis 2000 et parce que la ville s'étend dorénavant dans une zone plutôt située à proximité de l'école, les effectifs demeurent stables. Ils augmentent même légèrement.

Il y a environ 16 élèves par classe. Ce nombre constitue une bonne moyenne en comparaison des autres établissements scolaires primaires et maternels dans l'Archipel.

Effectif des élèves de l'école Henriette BONIN au fil des 15 dernières années :

1990	1991	1992	1993	1994
21	21	58	66	67

1995	1996	1997	1998	1999
82	79	69	61	36

2000	2001	2002	2003	2004
64	74	81	79	81

La répartition des élèves (84) est la suivante (1er janvier 2005) :

Petites Sections I et II : 20 élèves environ

Titulaire de la classe : Christelle Lapaix (Professeur des Ecoles)

Moyenne Section : 21 élèves

Titulaire de la classe : Clotilde Lenormand (Professeur des Ecoles)

Moyenne et Grande-Section : 17 élèves

Titulaire de la classe : Cathy Lemallier (Institutrice)

Cours Préparatoire : 16 élèves

Titulaire de la classe : Marie-Lise Detcheverry (Professeur des Ecoles)

Cours Élémentaire 1ère année : 10 élèves

Titulaires de la classe : Frédéric Beaumont (Professeur des Ecoles - directeur)

Roger Gabriel Detcheverry (Stagiaire P.E. décharge de direction)

En outre, une enseignante-remplaçante titulaire est basée à l'école. Il s'agit de madame Denise Télétchéa.

B / Les moyens humains

a) Le personnel de l'Education Nationale

Il y a donc 5 enseignants en poste dans cette école. Par ailleurs une assistante d'éducation, mademoiselle Ketty Delage, à mi-temps, assure l'encadrement de l'atelier informatique et la gestion de la Bibliothèque-Médiathèque.

Le directeur bénéficie de deux demi-journées de décharge pour assurer les tâches administratives. Il est remplacé par un enseignant stagiaire.

b) Le personnel communal

Deux A.T.S.E.M. titulaires à temps plein sont mises à la disposition de l'équipe éducative. Pour compléter l'équipe, deux agents techniques ont été recrutés par la mairie.

Le nombre d'agents municipaux a dû être augmenté dans la mesure où l'école a ouvert une autre classe, qu'elle assure un service de garderie municipale le matin à partir de 7 h 55, le midi jusqu'à 12 h 05 et le soir jusqu'à 17 h 35 et qu'elle propose un service de goûters dans les classes maternelles.

Par ailleurs, l'équipe est très exigeante quant à l'entretien quotidien des locaux de l'établissement. Les parents d'élèves apprécient cette vigilance.

C/ Les moyens matériels

a) Les locaux

L'école possède 5 salles, un vaste préau comprenant des structures de jeux qui ont été financées par la commune (50%) et l'Etat (50 %), un atelier polyvalent, une cuisine équipée (qui sert aussi de garderie), une salle de repos et une salle polyvalente qui accueille «l'atelier informatique», «l'atelier musique», la B.C.D. et la garderie.

Le manque de locaux exige une gestion des salles parfois acrobatique...

b) La cour de l'école

Elle est dotée d'un vaste espace de jeux. Des structures ludiques ont été aménagées. Dans un avenir proche (courant 2005), la Ville de Saint-Pierre devrait mettre en place des dalles de caoutchouc sécuritaires à la base de ces jeux d'extérieur.

c) Le matériel

Les divers équipements disponibles dans l'école sont en bon état et en nombre suffisant (tapis, jeux, vélos, tables, chaises, matériel hi-fi, magnétoscope).

Il est vrai que l'équipe pourvoit à son renouvellement et à son entretien régulièrement. Tous les ans, de nouveaux jeux sont acquis sur les fonds propres de l'école (Commune / Conseil Général) ou par l'Association des Parents d'Elèves (A.G.S.H.B.).

L'école est dotée d'un parc de 6 postes informatiques. L'école n'est pas câblée. Elle devrait l'être au cours du 1er semestre 2005. Dès cette année 2005, deux nouveaux ordinateurs complets seront achetés et mis en place dans les deux classes primaires.

Dans les trois ans à venir, outre le petit matériel, il faudra envisager l'acquisition des matériels suivants :

- 6 tapis de gymnastique avec leurs housses ;
- 10 vélos ou trottinettes ;
- 3 ordinateurs dont un pour le directeur. Le poste servant à la gestion de l'école date de... 1995.
- Des bancs dans la cour de récréation.

II / Le projet de l'école Henriette BONIN pour les années 2005 à 2008

Le projet de l'école Henriette BONIN se conformera aux instructions officielles du Ministère de l'Education Nationale.

Les enseignants ont tout de même privilégié plusieurs axes qui permettront de singulariser la politique éducative de cet établissement dans l'intérêt des enfants.

Ce projet tiendra compte de certaines spécificités culturelles de l'Archipel.

A / Le dépistage et le suivi des enfants en difficulté par une remédiation active dans la concertation.

Depuis quelques années, le Service de l'Education Nationale a mis en place une commission territoriale de l'éducation spéciale (C.T.E.S.), un service de santé scolaire et un réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté (R.A.S.E.D).

Le R.A.S.E.D. regroupe des enseignants spécialisés et une psychologue scolaire qui travaillent en collaboration avec les enseignants dans toutes les écoles publiques de l'archipel. Il permet de répondre aux besoins éducatifs particuliers de certains élèves et constitue donc un dispositif ressource complémentaire pour accroître les possibilités des équipes pédagogiques. Il participe également à la mise en place d'actions de prévention et à l'intégration des enfants en situation de handicap.

Notre école entend bien mettre à profit l'existence de ces différents dispositifs pour les enfants.

Quand une remédiation spécifique sera nécessaire, les enseignants réuniront les parents pour solliciter l'intervention la plus adaptée. Les décisions seront prises en concertation dans l'intérêt des enfants.

B / Une éducation à la citoyenneté.

Il apparaît que trop d'enfants dans la société d'aujourd'hui soient en rupture avec d'autres enfants ou des adultes. Les notions de respect à l'égard des autres, des biens collectifs ou de l'environnement se dégradent.

Pour lutter contre ces dérives, les enseignants s'efforceront de renforcer cette notion de citoyenneté responsable. Dans leur classe, tout au long des 5 années qu'ils passeront logiquement dans cette école, les enfants seront donc sensibilisés à ces questions.

Certaines valeurs de bases feront partie des activités au quotidien.

*** Politesse et respect à l'égard des autres enfants et des adultes.**

La qualité des relations entre les parents et l'équipe éducative de l'école Henriette BONIN sera privilégiée. Les parents doivent, à l'instar de leurs enfants, se sentir bien dans cette école. L'écoute, le dialogue, la qualité des relations humaines doivent constituer des atouts supplémentaires pour l'établissement. Les parents doivent réellement se sentir membres de la communauté éducative.

Les actions :

Relation avec les parents :

- Réunion de rentrée proposée dans les premières semaines suivant la rentrée des classes (présentation des personnels, du fonctionnement de la classe et de l'école, des projets sur l'année scolaire,...)
- Au moins deux rencontres parents-enseignants au cours de l'année scolaire.
- Participation des parents à des ateliers et aux sorties éducatives.

Respecter les autres :

- Instaurer un climat propice aux apprentissages dans le plus grand respect des autres. Lever la main dans les regroupements, attendre son tour avant de prendre la parole, écouter les camarades. S'exprimer dans un langage correct. Exprimer des demandes polies. Chuchoter dans les petits groupes afin de diminuer le niveau sonore de la classe. Eduquer les enfants à poser leur voix (prévention orthophonique). Créer une ambiance calme et détendue. Identifier les adultes (nom, prénoms...)
- Identifier rapidement les adultes de l'école (prénoms et fonctions dans l'école).
- Mettre en place des règles de vie (respect des autres et du matériel) connues de tous les enfants parce qu'élaborées avec eux (affichage en classe et dans le cahier de vie pour expliquer aux parents).
- Savoir aussi appliquer ces règles de vie à l'extérieur de l'école.
- Savoir dialoguer lors de conflits avec les enfants, revenir en classe sur les conflits qui ont eu lieu.
- Animer des ateliers de langage autour de thèmes de la colère, du partage, etc. en utilisant des supports variés (jeux de construction, livres pour enfants,...).
- Favoriser l'entraide entre les enfants (le plus rapide peut aider un camarade à...)
- Faire des grands les tuteurs des petits.
- Apprendre à respecter le temps de parole de chacun en petit groupe.

- Savoir dire "bonjour" le matin en entrant en classe ou à quelqu'un qui entre dans la classe , "merci" et "au revoir".
- Saluer systématiquement un adulte qui entre en classe, tenir une porte pour un autre enfant, un adulte.
- Ne pas s'immiscer sans la permission dans la conversation d'un adulte.
- Mettre en place des jeux de rôles. Les enfants chacun leur tour devront jouer à être polis dans des situations données par le maître : chez le médecin, dans un magasin, chez des amis, dans la classe...

* La lutte contre les xénophobies

La coexistence de plusieurs communautés d'origines différentes conduit parfois à des dérapages verbaux inacceptables. Le rôle de l'école est de participer à la construction d'une société harmonieuse, forte de ses différences dans le respect de chacune de ses composantes.

L'établissement sera très vigilant dans ce domaine. Des actions nombreuses (échanges avec d'autres enfants de pays différents, participation à des campagnes nationales, etc.) seront encouragées.

Les actions :

Il conviendra de permettre aux enfants de situer l'Archipel dans le monde et apprendre son histoire pour mieux se connaître. Les enfants devront apprécier et accepter les différences et les ressemblances avec les autres communautés ainsi qu'ouvrir leur regard vers le monde.

- Présenter des lectures. Evoquer la diversité des cultures. Utiliser des poupées ethniques dans le coin bébé.

- Lire les affiches de l'U.N.I.C.E.F. sur le thème des droits de l'homme (participation aux actions menées en novembre).

- Découvrir d'autres cultures à travers la lecture d'ouvrages de la B.C.D.

- A travers des lectures, des études d'images, des activités cuisine, des échanges Internet, découvrir comment vivent les enfants dans l'Outre-Mer français et dans d'autres pays (Chine, dans le Grand-Nord, en Afrique, etc.) et insister sur le fait que ces enfants ont souvent un mode de vie bien différent du nôtre et qu'il faut le respecter.

Sensibiliser les élèves sur le fait que chaque être est différent des autres et que chacun mérite le respect. Ces discussions seront menées lors des moments de débat collectif où tous les enfants pourront apporter leur point de vue.

* Le respect des biens collectifs :

Trop d'adolescents désœuvrés endommagent ou détruisent des biens collectifs (jeux, espaces verts, parterres de fleurs) souvent mis à la disposition des plus jeunes.

Ces actes sont parfois commis par des proches de ceux qui fréquentent l'école. Une éducation à long terme devrait pouvoir conduire à une réduction de ce phénomène regrettable à Saint-Pierre.

Nos élèves seront donc sensibilisés à la valeur des investissements, à la chance de pouvoir en disposer, à la nécessité de les protéger, de les maintenir en état... Ces petits, grands de demain, ne tomberont peut-être plus dans les excès de leurs aînés d'aujourd'hui.

Actions :

- Respecter le matériel.

- Discriminer le matériel personnel du matériel collectif (doudou / jeux de l'école). Respecter les biens collectifs. Les ranger calmement, les poser, ne pas les lancer ou les piétiner. Demander à l'adulte de les réparer lorsqu'ils ont été cassés par inadvertance.

- Favoriser la sensibilisation en comparant des éléments en bon état et ceux abîmés.

- Responsabiliser les enfants sur l'état des biens en donnant à chacun une tâche dans la classe (ranger les livres, nettoyer la table, vérifier l'état des feutres,...).

- Inviter les enfants à échanger après un incident (gribouillage, par exemple). Prendre des décisions responsables (nettoyage)

- Utiliser des «baguettes d'emprunt» en B.C.D. pour savoir où ranger les livres lus.

- En récréation, le professeur observera l'attitude des élèves envers le matériel utilisé et fera part de ses remarques s'il y a non-respect. Il insistera aussi sur les conséquences de ces actes.

- En mathématiques, en cours élémentaire, on pourra aborder le coût d'un équipement (achat, douane, transport), calculer des temps de mise en place, la somme de ce que cela représente par rapport au budget d'une famille. Le maire de la commune interviendra en classe sur la nécessité de respecter ces biens collectifs qui sont à leur disposition aujourd'hui et qui le seront pour les plus jeunes demain, sur la nécessité que chacun, à son niveau, s'efforce de faire respecter des biens collectifs.

C / Le respect de l'environnement.

Toujours dans le même esprit, au delà du respect pour les autres, les enseignants veilleront à responsabiliser les enfants afin de préserver leur environnement proche. Ce bien collectif, particulièrement fragile sur le territoire de Saint-Pierre et Miquelon, ne peut plus tolérer aucun excès. Il devra être expliqué puis compris pour être mieux préservé.

Pour tous les enseignants, il va de soi que les thèmes du «développement durable» de la «protection et du respect de l'environnement» ou de la «valorisation des déchets» seront donc au coeur de l'école et devront servir de support à de multiples activités pluridisciplinaires.

Actions :

- Présenter le concept du vivant (observer une plante, un animal).
 - Assurer le soin d'une plante ou d'un animal dans la classe.
 - Mettre en place des habitudes visant à économiser l'eau. Comprendre son importance.
 - Réaliser des créations en arts plastiques en réutilisant des objets usagés. Donner une seconde vie aux objets destinés à être jetés (papier, verre, emballages)
 - Comprendre l'importance de la diversité de la faune et de la flore.
 - A l'aide d'images de diapositives, définir en utilisant un vocabulaire approprié ce qu'est :
 - * L'environnement ;
 - * Le respect de l'environnement ;
 - * La pollution ;
 - Repérer avec les élèves dans l'environnement proche de l'école des éléments de pollution.
 - * Dans la cour de l'école ;
 - * Le long de la route de Ravenel ;
 - * Sur la plage ;
- Au cours de ces sorties, des photos seront prises et pourront être montrées aux élèves des autres classes afin de sensibiliser tous les enfants à cette problématique ;
- Sensibiliser les enfants à la notion de gaspillage. Prendre l'exemple du papier utilisé en classe. On fera de même avec la nourriture.
 - Le principe «des règles de bonne conduite en classe» sera transposé à l'environnement. Des synthèses seront élaborées avec les élèves sous forme d'affiches, de dessins. On dressera la liste des «gestes qui sauvegardent l'environnement».
 - Présenter aux enfants des photos de la décharge locale. Dégager les inconvénients d'une telle structure pour l'environnement. Les sensibiliser ensuite sur la notion de tri sélectif, de plan d'élimination de déchets. L'école pourra investir dans les documents de la «F.R.A.P.N.A.» qui proposent toute une série de jeux sur ce thème.

- Organiser des séances de découverte du monde sur les végétaux, les animaux, les chaînes alimentaires et la nécessité de maintenir une planète en bonne santé.

- Les élèves participeront aux campagnes locales de nettoyage de l'île, visiteront systématiquement les expositions concernées à l'environnement, à la faune et à la flore dans l'Archipel.

Les élèves visiteront la station d'eau.

Un plan d'élimination des déchets sera bientôt mis en place à Saint-Pierre et Miquelon. Ce plan s'appuiera vraisemblablement sur le tri sélectif. Les objectifs de cette valorisation seront expliqués pour être acceptés. Les élèves seront initiés à cette démarche à l'école dans le cadre d'actions ludiques et éducatives (constructions de bacs à compost, concours divers...).

D / L'amélioration du langage oral.

Les enseignants ont constaté une grande disparité dans le niveau de l'expression des enfants qui fréquentent l'école. L'hétérogénéité des classes sociales dont sont issus les enfants constitue sans doute une cause de ces différences qu'il conviendra d'estomper pour atteindre, pour tous, un niveau convenable.

Les actions

- Dépister dès le début de l'année les difficultés de langage (orthophoniste). Mettre en place des remédiations personnalisées. Pratiquer régulièrement les «dictées à l'adulte» (langage amélioré dans l'échange avec l'adulte) mais aussi «les saisies» (transcriptions du langage oral) pour évaluer, conserver une trace des activités, se souvenir des productions de l'enfant ou échanger.

- Utiliser l'enregistrement des productions verbales des enfants puis l'écoute de celui-ci pour y apporter des améliorations.

- «La marionnette qui parle mal» avec des groupes de 4 élèves. Le maître fait parler une marionnette qui s'exprime très mal avec beaucoup d'erreurs d'articulation. Le groupe doit les corriger et retranscrire correctement le message.

Exemple : «Ze matin, zé cassé ma crotinnette... Ze l'a fait tompee dans l'espalier»

- «Je raconte un événement arrivé». Tous les jours, en fonction de leur histoire personnelle, un enfant pourra expliquer aux autres élèves quelque chose de drôle, d'inattendu...

- Favoriser l'écoute en multipliant, en diversifiant les supports (musiques variées, histoires et vidéos de différents horizons, etc.) et en proposant un coin écoute dans la classe.

- Multiplier les situations où les échanges se font entre enfants de différents âges (les grands racontent une histoire aux plus petits, la correspondance scolaire avec une classe de même niveau,...).

- Proposer des ateliers langage par groupe de niveaux (intervention du R.A.S.E.D.).

- «Jeux de rôles». Les enfants par groupe de 3 tirent au sort une situation écrite par le professeur.

Exemples : Marie va chez le dentiste.

Luc cherche un cadeau pour Julie.

Après avoir lu le thème, expliqué ce que l'on attend, le professeur laisse les enfants entre eux pour réfléchir et préparer ce qu'ils vont présenter. Une fois que le groupe s'est exprimé et a évolué, les autres enfants disent comment ils ont apprécié leur prestation.

- «Jeu du petit naturaliste». Après avoir découvert un animal en fonction des thèmes étudiés en classe, un enfant entre dans le rôle du «naturaliste» et les autres devront lui poser des questions sur les caractéristiques de cet animal. L'enfant interrogé essaiera de répondre en argumentant.

- Atelier «Je dis ce que je pense» avec des groupes de 4 élèves. Le professeur fait découvrir aux enfants une image, une carte, une page de catalogue une affiche de cinéma, une publicité et les élèves doivent dire ce qu'ils pensent du document. On cherchera à varier le plus possible les supports. Chaque groupe présente ensuite aux autres ses impressions.

- Favoriser l'expression orale lors des débats de vie de classe mais aussi encourager les élèves à s'exprimer devant les autres (petit exposé, présentation d'un livre choisi et lu, poésie et comptine, compte rendu des visites à la bibliothèque, au Centre Culturel au Musée ou ailleurs, etc.)

E / L'initiation à la sécurité routière et domestique.

Des actions seront menées pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences dans ces domaines. Une collaboration avec la gendarmerie sera initiée dès 2005 et reconduite tous les ans. Malgré les limites du réseau routier dans l'Archipel, trop d'accidents de la circulation surviennent.

De manière systématique, les enfants de l'école seront associées aux campagnes menées localement sur ce sujet.

Un exercice en grandeur réelle sera conduit chaque année au printemps avec l'assistance de la Gendarmerie locale après une initiation préalable aux risques routiers dans les classes.

De même, une initiation sur les risques domestiques sera menée dans toutes les classes. Les principaux objectifs seront de savoir identifier les dangers, les prévenir et en cas d'accident savoir appeler les secours en précisant les circonstances, le lieu, l'apparent niveau de gravité et exécuter certains gestes simples (stopper une hémorragie nasale, calmer une douleur due à brûlure, etc.). Des négligences, souvent provoquées par le feu, entraînent trop souvent des drames.

Les actions

- Utilisation de mallettes et les documents de la C.P.S. («Badaboum et Garatoi») pour mettre en avant les dangers et les conduites à tenir sur le sujet.

- Travail sur les cinq sens qui peuvent nous alerter en cas de dangers.

- Etre capable de prévenir un adulte.

- Visite de la caserne des pompiers. Après avoir découvert les engins et les accessoires des pompiers, un agent de ce service mettra en garde les élèves contre les gestes dangereux qui peuvent déclencher un incendie. Il expliquera aussi comment appeler les secours, comment s'exprimer.

- Jeu «Les dangers de l'électricité». Les enfants devront classer les images sur les le critère suivant «c'est dangereux car...», «Ce n'est pas dangereux car...». Chaque groupe présentera ses résultats.

- Jeu «Le permis de vélo». Après la visite de la gendarmerie locale sur le thème des risques routiers, le professeur tracera un parcours dans le préau avec des panneaux de signalisation. Les élèves à vélo devront réaliser le parcours en veillant à respecter les panneaux. Un «permis» leur sera remis à l'issue du jeu.

- Initiation au code de la route et à la pratique sécurisé du vélo en ville avec l'aide de la gendarmerie.

Apprendre à se protéger et à alerter l'adulte ou les services compétents. Répertoire des dangers de la maison et de la rue.

- Apprendre quelques rudiments du sauvetage avec éventuellement le soutien de la «Croix Rouge». Comment réagir (alerter, identifier, soigner un saignement de nez, une brûlure...). Ce qu'il ne faut surtout pas faire.

F / L'ouverture vers les cultures.

L'école doit permettre aux enfants d'assimiler les savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter - mais aussi permettre à chaque enfant d'acquérir un esprit critique. Il doit savoir s'ouvrir aux autres et aux arts sous toutes ses formes.

Saint-Pierre et Miquelon est un territoire isolé. Les arts et les artistes majeurs n'y sont pas suffisamment accessibles.

L'école doit donc devenir un relais complémentaire dans le domaine culturel.

Nos élèves sont aussi des petits français, des petits européens, des citoyens du monde. A cet égard, ils doivent, au même titre qu'un petit métropolitain partager la culture la plus éclairée basée sur des valeurs artistiques communes.

Nous veillerons à ce que nos élèves, année après année, soient initiés à différentes formes d'expressions artistiques afin de s'enrichir, de s'imprégner. Nous veillerons à ce qu'ils se construisent un esprit critique, une soif de découvertes sans exclusive.

Cet aspect de notre projet d'école est pour nous primordial. Ce sera le fil conducteur de notre politique éducative. Il constituera la «couleur» de l'école Henriette BONIN

Chaque année, outre, les découvertes, les initiations, les apprentissages habituels, notre école invitera en résidence un artiste.

En 2004, une peintre, Diane Garcès de Marcilla est déjà venue. Les enfants ont alors été initiés à différentes techniques : gouache, pastel, encres ou aquarelle sur de multiples support en prenant pour référence des grands peintres connus, Modigliani, Braque, Léonard de Vinci ou moins connus, voire plus exotiques.... L'expérience a été très enrichissante.

En 2005, une danseuse, Madame Nicole Delage, du Tarn et Garonne, initiera les enfants à la danse, à l'expression corporelle, à l'acrobatie.

Dans les années à venir, les enfants devraient s'adonner à la sculpture, à la photographie, à la littérature.

Dans ce domaine particulier de la littérature, l'école Henriette BONIN, participera le plus souvent possible aux actions initiées par la bibliothèque municipale dans le cadre de projets nationaux (Fête du Livre, Printemps des Poètes) et locaux (concours, visites d'auteurs, etc.)

Par ailleurs, par semaine, l'école accueille plusieurs intervenants en musique (1 séance pour les P.S et M.S. et 2 séances pour la G.S., le C.P. et le C.E.1) et en anglais (de la G.S. au C.E.1 à raison de 2 séances d'une ½ heure).

Les actions :

- Visiter les expositions locales, fréquenter la bibliothèque municipale.
- Visiter des musées virtuels sur Internet.
- Faire venir des intervenants extérieurs dans les classes pour animer des activités nouvelles.

- Multiplier et élargir l'éventail des supports vidéo et audio présentés aux enfants.
- S'inspirer des différentes techniques pour créer, réinvestir ses connaissances et ses découvertes.
- Ecouter régulièrement de la musique classique. Connaître quelques compositeurs célèbres (Mozart, Beethoven, Vivaldi, Bach, Ravel).
- Ecouter des musiques du monde et les associer à un peuple représenté sur le planisphère géant situé dans le préau.
- Croiser les apprentissages des arts et de littérature de jeunesse. Connaître des oeuvres classiques de la littérature afin d'acquérir une culture commune (promotion de la «lecture en réseau»).

G / Le développement des activités nécessitant l'usage de l'outil informatique.

L'école possède d'un site Internet (<http://henriette.bonin.free.fr>) qui a fait l'objet de commentaires flatteurs de la part d'organismes (France 3, le Disney Channel, et.). Il est géré par monsieur Christophe Marciniak. Celui-ci continuera d'évoluer grâce à l'apport régulier des travaux des enfants. L'école est dotée d'un parc informatique satisfaisant. Elle le complétera progressivement dans les 3 ans à venir.

Fait à Saint-Pierre, le 31 mars 2005

Pour toute l'équipe enseignante

qui a rédigé ce document,